

L'obtention du DNB

Diplôme National du
Brevet

EN 3^e, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.

Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin comptent autant que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→	10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→	50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

- D1.1 - Langue française à l'oral et à l'écrit
- D1.2 - Langues étrangères et régionales
- D1.3 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- D1.4 - Langage des arts et du corps
- D2 - Les méthodes et outils pour apprendre
- D3 - La formation de la personne et du citoyen
- D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS



ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

25 min. | oral collectif | 100 POINTS



Les 8 domaines du socle sont chacun sur 50 points

Maitrise de l'expression orale : 10, 25, 40 ou 50 points + Maitrise du sujet présenté : 10, 25, 40 ou 50 points

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS
MENTION ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS
MENTION BIEN

+ DE 640 POINTS
MENTION TRÈS BIEN

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre

Les élèves de 3^e des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

fin juin

Épreuves écrites et orales

début juillet

Résultats du brevet

septembre octobre

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

① 400 points pour le contrôle continu

▶ Il repose sur l'évaluation des compétences :

- ° les 8 composantes du socle commun de connaissances et de compétences
- ° suivi régulier des apprentissages tout au long de l'année
- ° compétences transversales : tous les enseignements participent à leur évaluation

▶ Une échelle d'évaluation de 4 niveaux :

- ☑ maîtrise insuffisante : 10 points
 - ☑ maîtrise fragile : 25 points
 - ☑ maîtrise satisfaisante : 40 points
 - ☑ très bonne maîtrise : 50 points



L'attestation de validation du cycle 4 est prise en compte pour le contrôle continu du DNB

② 300 points pour les épreuves ponctuelles

200 points pour les épreuves écrites

- ➔ français – mathématiques : 100 points par épreuve
- ➔ HG/EMC - sciences = 50 points par épreuve

100 points pour l'épreuve orale

Un total de 8h00 d'épreuves écrites

Des horaires adaptés pour les élèves bénéficiant d'un tiers temps

③ 100 points pour l'épreuve orale

- ▶ En juin : convocation individuelle remise à l'élève
- ▶ Un exposé oral de 5 minutes suivi d'un entretien de 10 minutes
- ▶ Au choix de l'élève parmi un sujet d'étude dans le cadre du parcours artistique, citoyen, avenir ou santé :

④ L'enseignement de complément

Les enseignements complémentaires :

Langue et culture de l'Antiquité (latin)

Chant choral

Des points supplémentaires accordés aux candidats selon le niveau acquis en fin de cycle 4

objectifs d'apprentissage du cycle **atteints** :

+10 points

objectifs d'apprentissage du cycle **dépassés** :

+20 points

Total des points

- **Contrôle continu : 400 points**
- **Epreuves écrites : 300 points**
- **Epreuve orale : 100 points**

Total = 800 points

Reçu avec 400 points sur 800